

---

Lettre du représentant Duroi, en mission auprès de l'armée du Rhin, qui envoie le don patriotique qui lui a été remis par les officiers, sous-officiers et chasseurs à cheval pour les frais de la guerre, lors de la séance du 8 floréal an II (27 avril 1794)

Jean-Michel Duroy

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Duroy Jean-Michel. Lettre du représentant Duroi, en mission auprès de l'armée du Rhin, qui envoie le don patriotique qui lui a été remis par les officiers, sous-officiers et chasseurs à cheval pour les frais de la guerre, lors de la séance du 8 floréal an II (27 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 419;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_28473\\_t1\\_0419\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28473_t1_0419_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

## 33

Le citoyen Duroi, représentant du peuple à l'armée du Rhin, envoie 374 livres 5 sous en assignats, qui lui ont été remis par les officiers, sous-officiers et chasseurs à cheval du dépôt du huitième régiment, pour les frais de la guerre. « Ces généreux citoyens, dit-il, ont en outre déclaré qu'ils se priveront de leur ration de viande un jour par décade ».

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Besançon, 1<sup>er</sup> flor. II] (2).

« Citoyen président,

Les officiers, sous-officiers et chasseurs à cheval du dépôt du 8<sup>e</sup> régiment m'ont remis la somme de 374 livres, 5 sols, qu'ils m'ont chargé de déposer en leur nom sur l'autel de la patrie pour subvenir aux frais de la guerre.

Ces généreux citoyens ont en outre déclaré qu'ils se priveront de leurs rations de viande un jour par décade pendant tout le tems qu'ils seront au dépôt.

Ce qui ajoute un mérite essentiel à leur offrande, c'est le zèle et l'activité avec lesquels les officiers et sous-officiers instruisent leurs jeunes concitoyens, et la docilité et l'exactitude avec lesquelles ceux-ci profitent de leurs instructions; tous brûlent du désir de partager les lauriers que leurs braves frères d'armes moissonnent tous les jours en terrassant les ennemis de la patrie; il est doux pour moi d'être auprès de la Convention nationale l'interprète des sentiments de ces vrais républicains. S. et F. ».

DUROY.

## 34

Les jeunes élèves d'Elbeuf-sur-Seine annoncent qu'ils ont célébré une fête à la liberté, et envoient un don patriotique de 35 liv. en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Elbeuf, ... flor. II] (4).

Nous jeunes républicains et jeunes républicaines de Elbeuf, l'instituteur Pierre Brasseur et Rose Freville, femme Brasseur, institutrice.

Nous vous invitons à rester à votre poste jusqu'à ce que le dernier des tyrans soit exterminé, nous avons fait le tour de notre commune avec l'arbre de la liberté, la bannière de l'espoir de la patrie, drapeaux, tambours et l'arbre a été planté en chantant des hymnes patriotiques et danses aux cris de vive la République, nous avons aussi prêté le serment de maintenir, l'unité

(1) P.V., XXXVI, 165 et 231. B<sup>in</sup>, 10 flor.

(2) C 301, pl. 1080, p. 18.

(3) P.V., XXXVI, 165 et 231. B<sup>in</sup>, 14 flor. (2<sup>e</sup> suppl<sup>1</sup>).

(4) C 301, pl. 1080, p. 19, 20.

l'indivisibilité, la liberté, l'égalité, fraternité, ou la mort, vive la République, vive la Montagne.

Nous vous envoyons une somme de 35 l. en assignats pour les défenseurs de la patrie. S. et F. ».

SAILLANT fils, DUCHEMIN, P. HAYE fils, J.A. LELOUP, T. de la HAYS, LÉCARDÉ, BILLIARD, PROVOT fils, DUPRÉ, TOUZÉ, M. BILLIARD, P.J. BRASSEUR, F. BÉRANGER, M.A. BUSOT, BARBELEVÉ, H. MAIER, J. MASSELIN, D. VÉDIÉ, D. HAZÉ, R. ROSÉ, P. RIVETTE, Rose FRÉVILLE femme BRASSEUR.

[Elbeuf, 4 flor. II].

« Citoyens législateurs,

Je ote bien des remerciements en ce que vous avez établi les écoles primaires et mon fils est un des écoliers de cette adresse que vous recevez n'ayant pas de fortune et ayant été nommé maire de la commune d'Elbeuf il y a 16 mois et ayant été obligé de quitter le peu d'entreprises que j'avois et sans fortune, cependant je me croirois bien fortuné sy le dernier des tyrans étoit exterminé.

Je suis obligé d'être toujours à mon poste pour maintenir la paix et le bon ordre, vu que nous manquons de toutes les subsistances et que n'avons pas plus de trois quarts de pain par jour, mais j'espère que votre grand travail nous débarrassera de tous les ennemis qui en sont la seul cause. Je suis toujours bien décidé de faire tout ce qui dépendra de moy pour le maintient de la République ou votre vie a été si exposée et que jamais on ne pourra vous témoigner les reconnaissances de vos mérites.

Je désirerois avoir mérité vos raiponces je me croirois au comble du bonheur. S. et F. ».

SAILLANT (maire).

## 35

Les employés des bureaux des biens nationaux du district réuni au département de Paris, envoient leur contribution volontaire aux frais de la guerre, de 200 livres en assignats, pour le mois de germinal.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

## 36

Les membres de la société populaire de Bourmont se plaignent de ce qu'il n'a pas été fait mention, dans le bulletin, de leurs précédentes adresses. Ils félicitent de rechef la Convention nationale sur ses travaux, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

(1) P.V., XXXVI, 165. C. 301, pl. 1080, p. 21. Original daté du 5 flor. II et signé Gomé, Laroche, Friry. B<sup>in</sup>, 14 flor.; C. Univ., 3 flor.; M.U., XXXIX, 251.

(2) P.V., XXXVI, 166. Départ. de la Haute-Marne.